Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 13/04/2023
011-211104005-20230407-DE_2023_013-DE

DE_2023_013

République française

Département de l'Aude

COMMUNE DE TREZIERS

Séance du 07 avril 2023

Membres en exercice :

Date de la convocation: 29 mars 2023

10

L'an deux mille vingt-trois et le sept avril l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe GAUVRIT

Présents: 8

Présents: Jean-Christophe GAUVRIT, Nadine CHIVA, Marc LOUVET,

Votants: 8

Mireille SANDRES, Christophe BEER, Robert FAURE, David RICHOU,

Florian BONNES

Pour: 8

Représentés:

Contre: 0

Excusés: Cécile RAMOS, Christelle SAMRAY

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Christophe BEER

Objet: DENOMINATION D'UN CHEMIN - DE_2023_013

Monsieur Le Maire rappelle aux membres présents qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues et aux places publiques. La dénomination des voies communales et, principalement celles à caractère de rue ou de place publique, est laissée au libre choix du Conseil Municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Considérant la mise en place du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé le dix-neuf décembre de l'an deux mille dix neuf par la Communauté des Communes des Pyrénées Audoises,

Considérant la création de nouvelles zones constructibles,

Considérant que, jusqu'à ce jour, le chemin rural reliant la rue du Château à la rue de Boulzanne n'était pas nommée puisqu'aucune habitation n'y avait son entrée principale,

Il est proposé au Conseil Municipal de :

- nommer cette voie : « Chemin de la bergerie »,
- de numéroter les propriétés suivant le plan annexé à la présente délibération,
- de dire que l'acquisition des nouvelles plaques de rue ainsi que celles des nouvelles numérotations seront financées par la commune.

Après en avoir délibéré, les propositions sont approuvées à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme Le Maire, Jean-Christophe GAUVRIT

